

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
d'Altkirch

Nombre des Conseillers élus
en fonction :
19
Conseillers présents
18

COMMUNE D'ILLFURTH

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 068-216801522-20260210-DCM-DE



EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 9 février 2026

DCM 2026.01.12 - 09

Sous la présidence de Monsieur **Christian SUTTER**, maire d'Illfurth

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les adjoints au maire : **Benoit GOEPFERT, Danielle BUHLER, Jean WEISENHORN, Fabienne BAMOND** - Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : **Bertrand MARCONNET, Martine KLEINMANN, Sylvie PERRIN, Eric APTEL, Régine DOLLÉ, Véronique GEHIN, Benoit WOLF, Anne SEITHER, Pierre LEHE, Olivier BELLOUIN, Emilie ERISMANN, Carine TSCHIEMBER, Pierre GANSER.**

Étaient absents excusés et ont donné procuration :

- Monsieur **Pierre Paul KIENTZ** à Monsieur **Christian SUTTER**

Madame **Danielle BUHLER** a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET – OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE :

Il est proposé de souscrire une ligne de trésorerie d'un montant de 300 000€ pour l'année 2026, dans l'attente du versement des subventions encore attendues.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le besoin prévisionnel de trésorerie pour l'année 2026,

CONSIDERANT que les crédits de trésorerie, consentis par des établissements bancaires, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie,

CONSIDERANT le comparatif des trois offres pour un montant de 300 000€ pour une durée d'une année :

BANQUE	CARACTERISTIQUES GENERALES ET CONDITIONS				
	Taux indiciaire	Paiement des intérêts	Frais de dossier	Commission d'engagement	Commission de non utilisation
CREDIT MUTUEL	Euribor 3 mois Taux pour info au 9.02.26 = 2,0286 % + marge de 0,90 point	Trimestriel	Néant	0,10 % soit 300 € payables à la signature du contrat	Néant
CAISSE D'EPARGNE	€STR + marge de 1 % pour info au 9.02.26 = 1,931% + marge de 1 %	Trimestriel	0,10 %, soit 300 € payables à la signature du contrat	Néant	0,30 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encourt quotidien moyen
CREDIT AGRICOLE	Euribor 3 mois flooré Pour info au 9.02.26 = 2,040 % + marge 1,30 %	Trimestriel	0,10 % avec 1 min. de 150 €	0,20 % avec un minimum de 150 €	Néant

**Après en avoir délibéré
LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité**

DECIDE de souscrire une ligne de trésorerie de 300 000 € (trois cent mille euros) auprès de la caisse fédérale du crédit mutuel, moins disante.

PREND note des conditions telles que déterminées :

- Montant : 300 000€
- Taux : Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + marge de 0,90 points
- Durée : 1 an
- Paiement des intérêts : calculés prorata temporis sur les sommes utilisées sur la base exacte / 360 jours - à la fin de chaque trimestre civil
- Frais de dossier : Néant
- Commission d'engagement : 0.10% du montant autorisé soit 300€ payables à la signature du contrat
- Commission de non-utilisation : néant
- Intérêts payables : trimestriellement.

DECIDE de souscrire une ligne de trésorerie de 300 000 € (trois cent mille euros) auprès de la Caisse fédérale du crédit mutuel.

AUTORISE le maire à signer les documents correspondants.

ILLFURTH, le 10 février 2026


Christian SUTTER
Maire d'ILLFURTH




Danielle BUEHLER
Adjointe au Maire